

# École

---



# Passeport

du **civisme**

**CANNES**  
CÔTE d'AZUR  
FRANCE

**ACADÉMIE  
DE NICE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Passeport du civisme

Élaboré en collaboration étroite avec l'équipe de la circonscription  
de l'Éducation nationale du premier degré de Cannes

## Sommaire

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?	p. 4
Carte d'identité	p. 5
Le devoir de mémoire	p. 6-7
L'engagement social	p. 8-9
Patrimoine et culture	p. 10-11
Implication citoyenne et esprit civique	p. 12-13
Protection de l'environnement	p. 14-15
Internet et nouvelles technologies	p. 16-19
Prendre soin de soi et des autres	p. 20-25
Les libertés publiques	p. 26-27
Mes autres actions civiques	p. 28-29

# Édito



## Soyons civiques

Dans une approche véritablement républicaine, l'école a pour vocation d'élever les enfants vers le savoir et la culture. Elle est aussi le lieu où se cultive le sens des responsabilités des futurs citoyens.

Le civisme est un engagement de tous les jours, le plus important sans doute dans la vie en société ; c'est un état d'esprit fondé sur la responsabilité qui nous conduit à agir avec respect : de soi, des autres, et aussi de notre cadre de vie, pour que nous puissions vivre dans les espaces publics communs le plus agréablement possible.

Nous pouvons - et nous devons - faire preuve de civisme dans de nombreux domaines : le comportement dans le bus et dans la rue, la solidarité, la préservation de l'environnement, la défense de notre patrimoine, la protection des plus faibles ou de nos anciens comme nos grands-parents, le devoir de mémoire envers notre histoire... Et même en matière de santé, il est primordial d'être civique, notamment en apprenant à protéger et aider les autres.

Ce Passeport du civisme est destiné aux écoliers pour les accompagner sur la voie du civisme. Chaque jour, les actions réalisées qui y seront inscrites seront un morceau du chemin, un chemin sûr où la liberté de l'un ne nuit pas à celle de l'autre, un chemin vers la connaissance de ce qu'est une citoyenneté responsable qui façonne le meilleur de notre quotidien en commun.

Le défi du civisme se pose chaque jour davantage devant tant de comportements qui en sont le désolant contraire. Je souhaite qu'à Cannes nous cherchions à atteindre le meilleur en ce domaine. Pour cela, nous sommes tous concernés, aujourd'hui et demain, les adultes comme les enfants. Parce que je sais que la jeunesse cannoise, dont je suis si fier, a la volonté de rendre le monde toujours meilleur. Et le monde commence autour de chacun.

**David Lisnard**  
Maire de Cannes

Président de l'Agglomération Cannes Lérins  
Président de l'Association des Maires de France

# Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

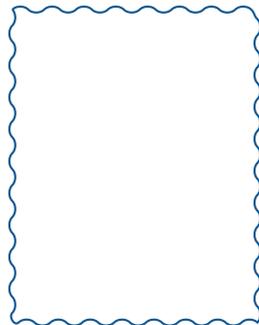
**L**e civisme, c'est s'intéresser activement à ce qui nous entoure.

**L**e civisme, c'est servir l'intérêt général plutôt que de se contenter de ses propres intérêts.

**L**e civisme, c'est contribuer à construire la société dans laquelle nous vivons. C'est la responsabilité donc la vraie liberté !

**A**vec ce passeport, vous allez pouvoir réaliser des actions en vous engageant et en vous impliquant concrètement dans la vie locale de votre territoire.

# Ce passeport appartient à :



Nom :

---

Prénom :

---

Date de naissance :

---

Lieu de naissance :

---

Nationalité :

---

Adresse :

---

Classe :

---

Année scolaire :

---

# Le devoir de mémoire



## Dates :

### Première Guerre mondiale (1914-1918)

Le 11 novembre 1918, c'était la fin de la Première Guerre mondiale : l'armistice était signé.

### Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitulait et l'Europe était libérée. Depuis, chaque année, on célèbre, ce jour-là, la fin de la Seconde Guerre mondiale.

### Libération de Cannes

Le 24 août 1944, les troupes américaines qui avaient débarqué en Provence le 15 août 1944, arrivaient par La Bocca pour libérer Cannes. L'événement est fêté tous les 24 août dans notre ville.

Le devoir de mémoire consiste à honorer les héros disparus et se souvenir que des hommes, des femmes et des enfants ont été martyrisés et tués sans raison.

Il ne faut pas oublier les victimes... Les guerres mondiales tuent des millions de personnes. Le devoir de mémoire consiste à ne pas oublier les persécutions que ces hommes et ces femmes ont subies : arrestations arbitraires, discrimination, tortures et déportation. Pendant la Seconde Guerre mondiale, certains Français étaient obligés de porter un signe sur leurs vêtements pour les distinguer en raison de leur origine, leur religion ou leurs idées.

Le devoir de mémoire, c'est aussi se souvenir que des hommes et des femmes, civils et militaires, sont morts pour défendre la France. Des hommages leur sont rendus lors de cérémonies officielles que l'on appelle cérémonies patriotiques et commémoratives.

Parmi eux, se trouvent de nombreux résistants. Sans eux, nous n'aurions sans doute pas la chance de vivre aujourd'hui dans un pays libre. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le préfet Jean Moulin a refusé d'obéir aux ordres des nazis : il s'est caché et a organisé la résistance. Ceux qui ont survécu à cette guerre viennent aujourd'hui dans les écoles témoigner de ce qu'ils ont vécu. D'autres ont écrit des livres ou réalisé des films.

Il faut honorer la mémoire des familles qui, dans le secret, ont caché des enfants ou des familles entières, pour les sauver. Elles risquaient la mort, si elles étaient découvertes ou dénoncées. Quel courage !

# Activité individuelle

## Lecture de la lettre de poilu ci-dessous :

*Du repos, le 5 mars 1916,*

*Chers parents,*

*Nous voici arrivés au repos après 8 jours de tranchées comme je vous l'avais annoncé et pour 8 jours, on va peut-être dormir tranquille dans un de ces plumards en planches et pour sommier une toile métallique qui nous isole de l'humidité et de la dure.*

*On sera à l'abri des « gaspards », nom vulgaire imposé à nos rats de tranchées, rats tout à fait phénoménaux, d'une grosseur tout à fait extraordinaire dont la queue dépasse la grosseur du pouce et pèsent environ plus d'une livre. On pourra également tuer les « tofos », c'est-à-dire les poux et les puces qui malgré le froid nous empêchent de dormir à peu près tranquilles. Les rats toute*

*la nuit vous sautent par-dessus le visage ou bien dévorent nos vivres, trouent nos sacs et nos musettes.*

*Vous voyez d'ailleurs qu'on est pas au paradis.*

*J'espère que ma lettre comme toujours vous trouvera tous en bonne santé et que nos bambins doivent grandir et progresser, les grands à l'école et la p'tite Marcelle en bavardage et appétit.*

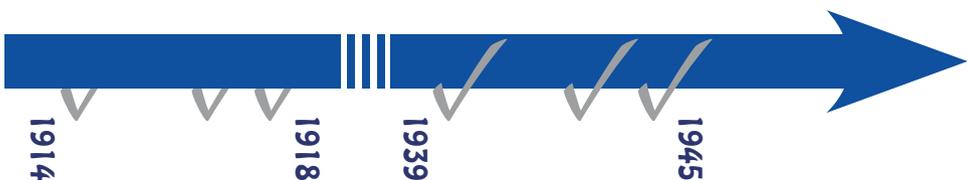
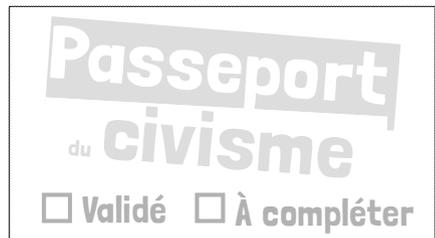
*Je n'oublie pas également mon cher Kléber qui doit toujours se tenir fringant et élégant, mais je ne sais trop quand j'irai le faire promener pour dérouiller ses jambes.*

*Enfin, je ne vois plus rien qu'à vous embrasser tous affectueusement et étroitement.*

*Votre Hervé.*

**Après avoir inscrit les années,  
faites apparaître les événements suivants :**

- ✓ Début et fin de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale
- ✓ Armistice
- ✓ Début et fin de la 2<sup>de</sup> Guerre mondiale
- ✓ Libération de Cannes



# L'engagement social



## Aider en partageant

Vous avez sans doute déjà participé à des actions sociales avec votre école : par exemple en prenant part à une collecte de nourriture ou de vêtements. Ces produits sont destinés à des personnes dans le besoin, qui peuvent avoir des problèmes d'argent. Leur venir en aide c'est faire acte de solidarité.

## Respecter les différences

Se montrer solidaire est également important envers les personnes en situation de handicap, qu'il faut considérer avec respect et gentillesse comme n'importe quelle autre personne et aider si elles en expriment le besoin. Savez-vous qu'il existe cinq catégories de handicap ? On parle de handicap moteur (quand la personne a une capacité limitée de se déplacer ou de bouger), sensoriel (elle a des difficultés liées aux sens, comme la vue ou l'ouïe), psychique (il s'agit de troubles mentaux, affectifs ou émotionnels), mental (qui entraîne des difficultés pour réfléchir, comprendre et communiquer) et les maladies invalidantes (elles concernent par exemple la respiration ou la digestion). À Cannes, les enfants en situation de handicap vont dans les mêmes écoles que leurs camarades et certains sont accueillis dans l'une des six classes appelées ULIS. Tous les enfants inscrits en ULIS bénéficient d'une inclusion en classe ordinaire, c'est-à-dire qu'ils font partie de la classe de la même façon que tous leurs autres copains. Notre ville participe aussi à *La Semaine du Handicap*, un grand événement ouvert à tous organisé pour montrer que les personnes handicapées sont des personnes comme les autres qui pratiquent toutes sortes d'activités et de sports. Avec votre classe, vous y avez peut-être déjà pris part.

## Respecter les personnes âgées

Vous pouvez aussi vous montrer solidaire avec des personnes beaucoup plus âgées que vous, de plusieurs générations d'écart. Vous connaissez certainement dans votre famille (grands-parents) ou près de chez vous (un voisin) une personne âgée seule qui sort peu de chez elle ou qui reçoit peu de visites. En faisant attention à respecter les gestes barrières pour vous protéger tous les deux des maladies et en accord avec vos parents, vous pouvez essayer de l'aider en lui parlant, en lui tenant compagnie et pourquoi pas en lui rendant de petits services. Cette entraide sera bénéfique pour vous comme pour la personne âgée. Aider, c'est souvent dans les deux sens.

## Action individuelle et/ou collective

Quelle action avez-vous faite et quand ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

Avec qui ? \_\_\_\_\_

---

---

---

Pour qui/pourquoi ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

Quelle(s) satisfaction(s)/sentiment en avez-vous retiré(es) ? \_\_\_\_\_

---

---

---

Autres commentaires \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

**Passeport**  
du **civisme**

Validé  À compléter

# Patrimoine et culture



## 100 % EAC : se cultiver pour s'épanouir et apprendre à réfléchir

Célèbre grâce au Festival de Cannes, la manifestation cinématographique la plus prestigieuse au monde, Cannes est aussi une ville où petits et grands ont accès à de nombreuses activités culturelles. Dans ses musées, médiathèques et théâtres, la Mairie t'invite à découvrir des expositions, des œuvres ou des spectacles pour parfaire ta propre... culture ! Cette « Éducation artistique et culturelle » est proposée à tous les élèves cannois, de la maternelle à l'enseignement supérieur (les études après le lycée), sous le programme nommé 100 % EAC : pour vous remplir à 100 % de petites et grandes histoires qui vont éveiller votre curiosité, votre esprit de découverte et votre goût personnel. C'est aussi pour apprendre aux élèves à réfléchir par eux-mêmes et à bien exprimer leurs idées que leur est proposé, dans certaines écoles, de découvrir le latin, le grec ancien et la philosophie.

## Protéger son patrimoine

Cannes possède également un magnifique patrimoine historique et architectural, de la colline du Suquet montant à la tour de la Castre, avec, à ses pieds, le marché Forville, jusqu'aux remparts du Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, en passant par les majestueux palaces de la célèbre Croisette où domine le Palais des festivals et des congrès. Des lieux qui racontent l'histoire de notre ville et qu'il faut préserver et mettre en valeur pour qu'ils soient à leur tour transmis aux générations futures.

La ville abrite aussi de nombreux établissements culturels, dans des lieux de différentes époques, dont le Musée des explorations du monde, le Musée du Masque de Fer et du Fort royal, le Centre d'Art La Malmaison, l'espace Miramar, le Suquet des Artistes, le théâtre de la Licorne (dont la programmation est principalement dédiée à la jeunesse et aux familles) et l'Écomusée sous-marin de Cannes.

## Action individuelle et/ou collective

### 100% EAC

Dans votre scolarité, avez-vous profité du « 100% EAC » en côtoyant des artistes, des productions/œuvres, en fréquentant des lieux. Décrivez l'expérience qui vous a le plus marqué(e) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Patrimoine

Ci-dessous, Vous avez des photos de lieux emblématiques de Cannes. Écrivez sous chacune d'entre elles son nom et ce qui s'y passe.



Passeport  
du civisme

Validé  À compléter

# Implication citoyenne et esprit civique

## Voter... c'est choisir

En France, c'est en 1848 que les citoyens ont eu le droit de voter au suffrage universel direct, c'est-à-dire d'élire directement leurs représentants à bulletins secrets. Le mot universel (qui concerne tout le monde) n'était pas vraiment exact puisque les femmes n'avaient alors pas le droit de voter. C'est seulement en 1944 qu'elles l'ont obtenu. Aujourd'hui, tout Français majeur bénéficiant de ses droits civiques et politiques (qui a atteint l'âge de 18 ans) peut exercer celui de voter sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques.

En France, il existe plusieurs types d'élections au suffrage universel direct :

- la présidentielle pour le Président de la République,
- les législatives pour les députés,
- les européennes pour les députés européens,
- les régionales pour les conseillers régionaux,
- les départementales pour les conseillers départementaux,
- les municipales pour les maires.

Les maires sont élus pour six ans, c'est-à-dire qu'ils ont un mandat de leurs électeurs pour cette durée.

Dans une démocratie, les élections sont essentielles ! Elles permettent aux citoyens de donner leur avis et de déléguer à des représentants le pouvoir de diriger le pays. Une fois élu, chacun joue un rôle précis dans le fonctionnement de la démocratie : les députés votent les lois que le pouvoir exécutif (le Président et son gouvernement) se charge de faire appliquer. Les élus locaux (Conseillers régionaux, départementaux et Maires) quant à eux décident des actions à mener pour veiller sur le territoire qu'ils administrent. Pour cela, ils prennent et rédigent des décisions appelées délibérations, votées lors d'assemblées périodiques.



## Activité individuelle

Dans notre école, il y a des délégués de classes qui siègent et font des propositions d'améliorations de fonctionnement de l'établissement...

✓ Les délégués et sous délégués de ma classe sont :

---

---

✓ Je cite 3 propositions qui ont été mises en œuvre :

---

---

---

---

---

---

---

---

✓ Inscrivez les noms de 2 élus

Le maire est le représentant de l'autorité municipale. À Cannes, son nom est :

---

---

Passeport  
du civisme

Validé  À compléter

Donnez le nom d'un autre élu adulte et sa fonction

---

---

# Protection de l'environnement



## Appliquer les bons gestes

Vous pouvez participer à la protection de l'environnement à votre niveau en adaptant votre comportement : c'est ce qu'on appelle appliquer les « bons gestes ». Parmi ces bonnes actions environnementales, il y a par exemple le fait de ne pas jeter par terre des papiers ou des débris, de penser à éteindre la lumière en quittant une pièce, de trier ses déchets, de limiter au maximum le gaspillage de nourriture, de ne pas laisser couler l'eau inutilement, de faire attention à sa consommation électrique en éteignant complètement ses appareils électroniques (télévision, console de jeu...), ou de privilégier les transports en commun quand c'est possible. Au passage, s'ils n'ont pas tous ces réflexes, n'hésitez pas à montrer l'exemple à vos parents ! Il n'y a pas d'âge pour jouer un rôle dans la protection de notre planète.

## La protection de l'environnement

La protection de notre environnement est une mission essentielle afin de préserver notre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain. C'est vous qui détenez la clé : vous avez le pouvoir d'agir, par vos gestes au quotidien, pour le bien-être de ce qui vous entoure et plus globalement pour la protection de la nature et l'avenir de notre planète.

## Rendez-vous avec l'environnement

Pour vous aider dans cette démarche que l'on appelle « éco-responsable » (car il s'agit d'une vraie responsabilité !), la Mairie et l'Agglomération Cannes Lérins organisent différents événements en lien avec la protection de l'environnement. Il y a par exemple le *Parcours Développement Durable* mis en place dans les écoles sous forme d'animations en classe et de journées en pleine nature pour aborder et mieux comprendre la biodiversité, le changement climatique ou encore les transports et leur évolution. Il y a aussi les concours *Ecol'O'Défi* ou *Waffy* à l'école. D'autres rendez-vous à travers la ville ont pour but d'attirer l'attention sur ces questions prioritaires : la *Semaine européenne du développement durable*, la *Grande fête de la Croix-des-Gardes*, pour un moment en famille où vous jouez en apprenant beaucoup de choses sur la préservation de la nature et de ce site naturel d'exception. Il y a aussi *Cannes Champêtre*, avec son rallye « jeux-découverte » et ses ateliers. Pendant leur scolarité, certains élèves font des séjours en classes transplantées sur le Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, où ils découvrent la nature mais aussi le patrimoine et le nautisme.

## Action individuelle et/ou collective

Cette année, j'ai participé à une action en faveur du développement durable.  
Je décris l'action ou l'événement : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

À vous de jouer

Passeport  
du civisme

Acquis  Non acquis

Reliez ces déchets à la bonne poubelle



Papiers



Bouteilles  
et bocaux  
vides



Boîtes de  
conserves



Bouteilles  
en plastique



Ordures  
ménagères



Déchets non-  
recyclables



Canettes



Cartons



Flacons en  
plastique

# Internet et nouvelles technologies



## Bien utiliser Internet, ça s'apprend

À Cannes, la police municipale intervient dans les écoles pour apprendre aux élèves à bien utiliser internet et à se méfier de ses dangers. Environ 300 élèves de cycle 3, principalement des CM2, sont formés chaque année aux « bons usages du Net ».

## Surfer, oui... mais intelligemment !

Tous les sujets des plus insolites aux plus sérieux sont sur Internet, un peu comme dans une immense bibliothèque accessible à tous depuis n'importe quel ordinateur, tablette et téléphone portable. Toutefois, soyons vigilants : tout ce qui est écrit sur Internet n'est pas vrai. Il faut faire ses recherches avec intelligence en vérifiant ses sources, les dates de publication et en privilégiant des sites connus et officiels (comme par exemple le site de la Mairie, [www.cannes.com](http://www.cannes.com) pour vous informer sur la ville ou les sites gouvernementaux type : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).

## La "Net attitude"

Sur Internet, comme dans la vie quotidienne, il y a un code de politesse et des règles à respecter. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas vu, protégés par votre écran, que vous pouvez écrire ou envoyer n'importe quoi ! Il est aussi interdit de télécharger de la musique sans en avoir payé les droits (vous devez acheter le CD, payer le téléchargement ou le streaming). En effet pour qu'il y ait des musiques variées, il faut rétribuer les artistes. Si jamais vous commettiez une de ces infractions, vos parents, qui sont responsables de vous, pourraient avoir à payer une amende. Alors à vous de faire attention.

## Parfois pas si net que ça... Alors prudence !

On peut y faire de très mauvaises rencontres ! Certains sites sont en effet réservés aux adultes ; d'autres sont totalement illégaux et traqués par la police ! Au hasard d'un clic, il peut arriver que vous soyez redirigés sur l'un de ces sites et que vous voyiez certaines images choquantes. Si cela vous arrive, quittez le site immédiatement et parlez-en à vos parents. Ils peuvent installer un logiciel de contrôle parental pour empêcher votre ordinateur d'accéder à ces sites qui ne sont pas pour vous. Attention aussi lorsque vous parlez en ligne avec quelqu'un : derrière un pseudo peut se cacher n'importe qui ! Alors ne donnez jamais d'information personnelle sur vous ou votre famille et si une discussion vous met mal à l'aise, parlez-en absolument à un adulte qui saura comment vous aider.

### INTERNET SANS DANGER : LES BONNES PRATIQUES

#### SUR LES RESEAUX SOCIAUX



- Publier des photos personnelles trop privées
- Publier des photos privées d'autres personnes sans leur autorisation
- Insulter les autres
- Partager des contenus violents ou injurieux
- Accepter des inconnus comme amis
- Se rendre à un rendez-vous que l'on n'a fait
- Donner ses infos, adresse ou téléphone
- Être plus sûr que ce qui est publié sur internet



#### JE DOIS

- Signaler à ses parents toutes les photos, vidéos et communications qui leur choquent

### LES JEUX EN LIGNE, C'EST PAREIL !

#### JE DOIS

- Limiter son temps de jeu
- Ne pas jouer le soir avant de s'endormir
- Respecter les critères de limite d'âge

#### JE NE DOIS PAS

- Accepter sans autorisation de mes parents
- Donner des infos personnelles (nom, adresse, téléphone...) à quelqu'un de "en ligne"
- Partager sans l'autorisation de mes parents

#### JE NE TELECHARGE RIEN D'ILLÉGAL

Comme dans la ville,  
j'adopte un comportement civique sur internet



## Action collective : intervention du policier municipal sur les dangers d'Internet et sur la charte internet

- ✓ À l'école, un policier municipal est venu pour vous sensibiliser aux dangers d'Internet
- ✓ Durant l'année, vous appliquerez les « bons réflexes » de la charte Internet de l'école
- ✓ En fin d'année, vous validerez vos acquisitions en répondant à un questionnaire
- ✓ Après cet examen, votre enseignant validera vos acquis

**Passeport**  
du **civisme**

Validé  À compléter

### Mots cachés

Retrouvez les 7 mots cachés dans la grille de lettres.  
Les mots peuvent être inscrits horizontalement, verticalement, en diagonale et de gauche à droite.

D	V	I	T	O	R	J	K	E	R	I
O	A	S	V	I	D	É	O	P	C	N
U	C	N	I	N	I	L	I	A	O	U
V	A	N	G	R	E	S	N	J	N	I
L	Y	T	I	E	D	N	T	I	T	L
M	O	I	L	P	R	L	E	N	R	A
X	E	S	A	Y	T	S	R	S	Ô	T
W	L	O	N	F	U	I	N	T	L	E
U	R	A	C	W	Q	M	E	O	E	V
B	P	R	É	V	E	N	T	I	O	N
O	I	E	U	N	I	B	L	A	R	M

VIGILANCE  
DANGERS  
PRÉVENTION  
INTERNET  
WEB  
CONTRÔLE  
VIDÉO

# Internet et nouvelles technologies



## Le bon usage des écrans

Lorsqu'ils sont bien utilisés les écrans (tablette, télévision, téléphone ou ordinateur) constituent une formidable opportunité de former votre esprit et votre intelligence et développer vos relations sociales. Certains jeux vidéo adaptés à votre âge peuvent enrichir vos compétences comme apprendre à repérer les espaces en 3D, développer votre capacité de déduction, votre aptitude à prendre des décisions rapides ou encore apprendre à effectuer plusieurs tâches en même temps. Il est aussi vrai que l'on ne voit pas le temps passer devant les écrans. Tout est fait pour que nous y restions le plus longtemps possible. C'est pourquoi il faut faire attention.

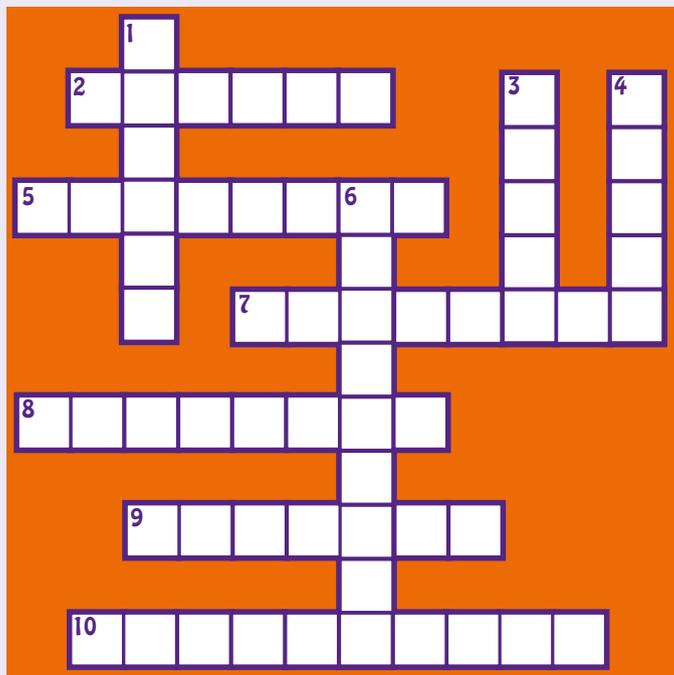
En effet, en restant trop longtemps devant un écran vous diminuez votre temps de sommeil et vous réduisez vos performances scolaires et sportives. Cela peut même finir par vous ôter l'envie de faire des choses essentielles à votre âge (courir, jouer avec vos amis, vous promener, faire du vélo, etc.). Les écrans favorisent des troubles de la vision et la lumière bleue peut provoquer une perturbation de la mélatonine, une hormone qui joue un rôle dans la régulation de votre rythme biologique. La sédentarité - c'est-à-dire le fait de ne pas bouger - pendant que vous êtes sur un écran engendre aussi un risque de surpoids. Trop de temps seul devant les écrans risque également de vous isoler du monde qui vous entoure et de vous couper des relations que vous avez avec votre entourage. Enfin, les images violentes liées parfois à la pratique des écrans (films, jeux violents...) peuvent devenir problématiques et entraîner agressivité et mal-être.

**N'oubliez pas que la « meilleure connexion » est celle que vous avez, en vrai, avec vos copains !**

## Activité individuelle

Complétez la grille de mots croisés  
en vous aidant des définitions  
(et du texte de la page 18)

- 1 : Activité physique qui peut être basée  
sur la vitesse, la durée, la distance...
- 2 : Être en mouvement
- 3 : Affiche des images et/ou textes
- 4 : S'amuser
- 5 : Synonyme de violent
- 6 : Fait d'être seul
- 7 : Balader
- 8 : Moyen de communication numérique
- 9 : Indispensable à l'homme (9 à 12h pour l'enfant)
- 10 : Personne qui ne quitte pas son domicile



# Prendre soin de soi et des autres



## Santé

### Connaître les gestes de secours

À l'école, on vous apprend à réagir en cas de danger, comme par exemple un accident. Les gestes principaux à adopter, s'il arrive quelque chose et que quelqu'un autour de vous est blessé, sont :

- ✓ Vous protéger, pour faire en sorte qu'il ne vous arrive rien
- ✓ Appeler le **112** qui est le numéro de secours si vous avez accès à un téléphone
- ✓ Essayer d'aider les personnes qui sont avec vous mais toujours en veillant à ne pas vous mettre en danger.

### Protéger les autres de ses microbes

Lorsque qu'on l'on éternue ou que l'on a le nez qui coule, il faut faire bien attention à ne pas transmettre ses microbes aux autres, que ce soit ses amis ou sa famille. Pour cela, il est important de respecter certains gestes barrières :

- ✓ Vous laver les mains régulièrement, au savon
- ✓ Tousser et éternuer en vous couvrant la bouche pour éviter de disperser vos microbes
- ✓ Ne pas vous toucher les yeux, la bouche ou le nez avant de vous être nettoyé les mains
- ✓ Rester à distance les uns des autres : pas de contact ni d'embrassade avec vos petits camarades, ni même d'échange d'objets

Ces consignes peuvent être difficiles à appliquer, mais elles sont importantes pour vous protéger et protéger les personnes les plus fragiles.



# Prendre soin de soi et des autres



## Lutter contre le harcèlement scolaire

Le harcèlement scolaire est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des violences : des propos ou comportements agressifs - comme des moqueries, des brimades (ou bizutages), des humiliations ou des insultes, des coups ou bousculades, gestes déplacés dans la vraie vie comme

sur les réseaux sociaux. Ces actes sont très graves, ils peuvent entraîner chez la victime de l'anxiété, une chute des résultats scolaires et de la dépression. Ils sont punis, qu'ils aient été commis au sein ou en dehors des bâtiments de l'établissement scolaire. Les auteurs de harcèlement de plus de 13 ans risquent des peines de prison et des amendes.

**Si vous êtes harcelé  
ou si vous connaissez quelqu'un  
qui se fait harceler,  
vous pouvez demander de l'aide  
en appelant le **3020****

(du lundi au vendredi sauf jours fériés de 9h à 20h  
et le samedi de 9h à 18h).

**Si vous êtes harcelé en ligne,  
notamment sur les réseaux sociaux,  
(cyberharcèlement),  
appelez le **3018****

(tous les jours de 9h à 23h).

En partenariat avec la direction de l'éducation et la direction hygiène et santé de la Mairie de Cannes, la police municipale, les élus en charge des missions et l'Éducation nationale (Inspection de la circonscription de Cannes et psychologues), une

réflexion et un travail commun de sensibilisation et de conduite à tenir face à ce risque ont été mis en place. Des sensibilisations de classes (et d'équipes) sont menées et se développeront sur les écoles cannoises.





# Prendre soin de soi et des autres

## Apprendre à prévenir les risques majeurs

Un risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou qui résulte de l'action humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

À Cannes, le risque inondation est bien présent, comme l'a vécu la ville lors des terribles intempéries d'octobre 2015 et de novembre 2019, mais il existe d'autres types de risques auxquels la ville est soumise : d'autres risques naturels, résultant des phénomènes météorologiques (submersion marine, vent violent, canicule, grand froid, neige, verglas) mais aussi feu de forêt, séisme, tsunami, mouvement de terrain/sécheresse ; des risques technologiques : transport de matières dangereuses, rupture de barrage, accident industriel, incident nucléaire ; enfin d'autres risques comme les risques sanitaires : pandémie (grippe, Covid) ou pollution de l'air.

Pour la sécurité de chacun, il faut donc connaître ces risques et surtout apprendre les bons gestes à adopter en cas de besoin. Ainsi, la Mairie de Cannes a

créé une Réserve Communale de Sécurité Civile composée de 75 bénévoles appelés réservistes, pour informer la population et la soutenir si un événement important de ce type se produisait.

Ces réservistes interviendront aussi cette année dans les écoles cannoises en collaboration avec l'Éducation Nationale, et tout spécialement dans les classes de CMI en vue d'informer les élèves sur les risques majeurs, afin de faire d'eux et de leurs camarades de véritables « ambassadeurs des risques majeurs » auprès de leurs familles. Ces interventions se dérouleront en trois temps :

- ✓ Une intervention de 2 x 1h30 sur une matinée dans la classe pour présenter les risques majeurs à Cannes et les comportements à adopter ;
- ✓ Un travail à réaliser à la maison avec vos parents pour mettre en œuvre le plan familial de mise en sûreté (PFMS) et élaborer un kit d'urgence ;
- ✓ Une intervention d'une heure à l'école pour mise en situation sur un risque majeur qui peut impacter l'école et la conception d'un kit d'urgence.

Pour que vous et vos copains deveniez des citoyens acteurs de votre propre sécurité.

## Action individuelle et/ou collective

À quel risque majeur votre classe a-t-elle été entraînée ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

Que se passerait-il dans ce cas ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

De quoi se compose votre kit d'urgence ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Passeport**  
du **civisme**

Validé  À compléter



# Les libertés publiques

On appelle « **libertés publiques** » l'ensemble des libertés individuelles et collectives garanties par l'État grâce à la loi. Ce sont des libertés dites fondamentales, c'est-à-dire essentielles pour un individu. Dans notre pays, ces libertés fondamentales sont notamment définies par plusieurs textes importants rédigés au fil des époques, dont, notamment :

- ✓ La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789. C'est le plus célèbre. (Extrait : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit.* »)
- ✓ Le préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République de 1946 (Extrait : « *La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.* »)
- ✓ Le préambule et les articles 1, 2, 3 et 66 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République de 1958 (Extrait : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.* »)
- ✓ La Convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 à l'unanimité par l'assemblée des Nations Unies

En droit français, il n'existe pas de définition précise des libertés publiques. Elles sont abordées et traitées dans ces nombreux textes juridiques. Voici toutefois quelques exemples de libertés publiques garanties par l'État français à ses citoyens :

- ✓ Liberté d'aller et de venir (liberté de circulation)
- ✓ Liberté du domicile
- ✓ Liberté de l'intimité (le domicile et la correspondance doivent obligatoirement rester privés)
- ✓ Liberté de réunion
- ✓ Liberté de manifestation
- ✓ Liberté de conscience ou de croyance (liberté religieuse, liberté de culte)
- ✓ Liberté d'opinion et de pensée, liberté d'expression
- ✓ Liberté de la presse
- ✓ Liberté économique

## Action individuelle et/ou collective

À partir du texte des 12 principaux droits de l'enfants, choisissez-en deux.  
Recopiez-les et expliquez votre choix.

Choix 1 : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Raison(s) du choix : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Choix 2 : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Raison(s) du choix : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Passeport**  
du **civisme**

Validé  À compléter



---



---



---



---



---



---



---



---



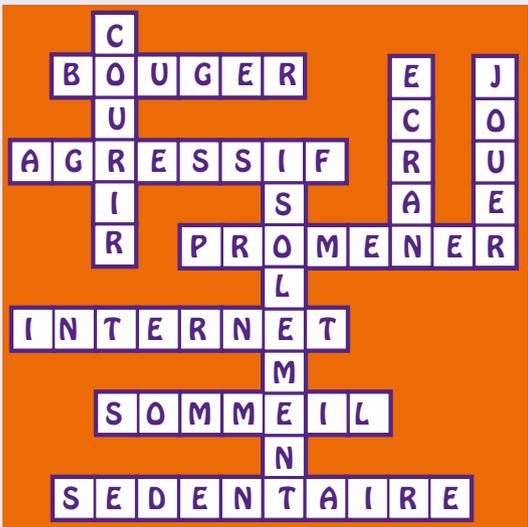
---



---



---



Réponse des mots croisés de la page 19

**Le devoir de mémoire**



**L'engagement social**



**Patrimoine et culture**



**Implication citoyenne  
et esprit civique**



**Protection de  
l'environnement**



**Internet et nouvelles technologies**

**- Bien utiliser Internet**



**- Le bon usage  
des écrans**



## Prendre soin de soi et des autres

- Santé



- Lutter contre le harcèlement scolaire



- Apprendre à prévenir les risques majeurs



## Les libertés publiques





# Passeport du **civisme**

